

Affaire suivie par Laure Picard (03.86.46.38.01)

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER CONCHES-CLAIRIONS DU 2 DECEMBRE 2016**

L'Assemblée de quartier Conches-Clairions s'est réunie le mercredi 2 décembre 2016, à 19 heures, au collège Albert-Camus.

### **PRESENTS**

Guy <b>FEREZ</b>	Maire d' Auxerre
Guy <b>PARIS</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint chargé des quartiers et de la citoyenneté
Martine <b>BURLET</b>	Élue référente en charge du quartier
Olivier <b>BOUGEOIS</b>	Élu en charge du quartier
Léandre <b>VALERO</b>	Président du Conseil de quartier
Michel <b>DEVIN</b>	Représentant à la Commission des quartiers
Josette <b>PORTEFAIX</b>	Suppléante à la Commission des quartiers
Valérie <b>LARUE</b>	} Membres du Conseil de quartier
Nicole <b>LAMODIERE</b>	
Nelly <b>OLIVIER</b>	
Christiane <b>CHEVALLARD</b>	
Maurice <b>LECORRE</b>	

Et environ 70 habitants du quartier.

### **Ordre du jour :**

1. Ouverture par Monsieur Guy Paris
2. Bilan du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire
4. Échanges avec les habitants
5. Elections

#### **1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris**

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence.

Il présente M. Philippe Robin, le nouveau principal du collège. Celui-ci souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et se dit très satisfait que cette manifestation ait lieu dans son établissement.

Guy Paris souhaite d'ailleurs qu'une réflexion soit menée sur une collaboration avec les établissements, collèges et lycées, pour une meilleure occupation des lieux et une stratégie à mettre en place pour un meilleur dialogue sur la citoyenneté avec les jeunes.

Il présente, dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville, Julia Zongo, nouvelle responsable du service Quartiers-Citoyenneté.

Puis il remercie chaleureusement les membres du Conseil de quartier en précisant que certains d'entre eux ne peuvent plus se représenter. En effet, la charte de fonctionnement de la Démocratie de Proximité prévoit un mandat de 2 ans renouvelable 2 fois. Le Conseil de quartier doit comporter entre 6 et 9 membres.

Il souligne l'intérêt de permettre à d'autres habitants de participer à ce dispositif de Démocratie de Proximité et ainsi contribuer à la vie collective de leur quartier.

Concernant les grands sujets 2017 qui vont intéresser et concerner les Conseils de quartiers et sur lesquels ils seront impliqués, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été présenté récemment en Conseil Municipal. Le souhait est d'associer largement les habitants à cette démarche et tout particulièrement leurs représentants, les conseillers de quartier. Le calendrier est fixé jusqu'à l'automne 2017, date de validation en Conseil Municipal. Les membres des Conseils de quartiers auront donc un rôle de communication à assurer (échanges, questionnements, avis, ...).

La première étape est le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) et dans ce cadre une redéfinition du plan de la ville comprenant une réorganisation de l'utilisation des espaces et de certains sites.

La ville est constituée à 70 % de terrains agricoles ou de surfaces vertes, une urbanisation de certaines zones est prévue.

Le rond-point de l'avenue Charles-de-Gaulle va contribuer au réaménagement de la porte de Paris.

A venir :

- réorganisation et équipement du site des usines GUILLET,
- développement d'une activité économique sur le site de la SERNAM et de la gare, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération,
- place des Cordeliers, concertation avec les Auxerrois sur un éventuel réaménagement.

Autre sujet, déjà évoqué lors de l'Assemblée de début d'année, la loi « zéro phyto ». Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est interdit d'utiliser des produits chimiques sur les espaces publics. Bonne conséquence : la préservation de la qualité de l'eau mais, à effectif constant, l'entretien sera différent. Il faudra s'habituer à une autre vision des espaces verts urbains, davantage d'herbes autour des arbres, le long des routes, des fauchages tardifs, des jachères, ... ce qui pourrait initier une démarche participative des citoyens.

La parole est donnée à Léandre Valéro, président du Conseil de quartier Conches-Clairions.

## **2/ Bilan du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier**

Le Président souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Il remercie les élus, Martine Burlet et Olivier Bourgeois.

Il remercie également tous les membres du Conseil de quartier pour leur engagement et leur participation active dans le bon sens de l'intérêt général.

Les membres du Conseil de quartier se présentent à tour de rôle.

Il reprend la synthèse de l'année.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

## **3/ Communication du Maire**

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et rappelle l'intérêt qu'il porte à ces rencontres. Il remercie aussi les membres du Conseil de quartier pour leur engagement. Il en profite pour faire référence à la ville illuminée à l'occasion des fêtes de fin d'année, notamment le rond-point de Paris.

Afin que tous puissent s'exprimer, il propose de suite de donner la parole à l'Assemblée.

#### 4/ Échanges avec les habitants

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents :

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Eclairage du terrain de boule	Le terrain de boule n'est pas éclairé en soirée.	Le Maire propose que la demande soit faite par le biais du Conseil de quartier.
Salage	La passerelle du bld de la Chainette (qui est un lien rapide avec le centre ville) est constamment gelée les jours de grand froid.	Le Maire répond qu'il fera remonter au service Cadre de Vie qui assurera des passages plus fréquents pour le salage.
Problème de vitesse	Rue de la Maladière, malgré les ralentisseurs, la vitesse est toujours excessive.	Le Maire constate que le problème est récurrent sur le quartier et sur la Ville et qu'il s'agit essentiellement de problèmes d'incivilités.
Tri sélectif	Problème avec les bacs de tri sélectif rue de la Chainette, un seul bac de tri avec un passage toutes les deux semaines.	Un agent de la Communauté d'Agglomération se trouvant dans l'Assemblée, elle prend note pour une demande de bac supplémentaire.
Rond-point Charles-de-Gaulle	Y aura-t-il une piste cyclable ? Si oui, ira-t-elle jusqu'au cœur de quartier ?	Le Maire répond par l'affirmative si les voies le permettent. Il précise qu'Auxerre est actuellement équipée de 16 km de pistes cyclables.
Trottoirs défectueux	Trottoirs très abîmés rue de Worms, au niveau de la « Vie Claire ».	Le Maire confirme que de nombreux trottoirs sont en rénovation sur la Ville. Ceux-ci seront faits dans les deux ans à venir.
Déplacements à vélos	Avenue Haussman, les trottoirs sont plein de trous, les déplacements à vélos sont très dangereux.	Le Maire annonce que 750 000 euros sont engagés pour la réfection des trottoirs. La réfection est programmée, sachant que l'usage des trottoirs est piéton.
Chemin de la Maladière	Rue de la Maladière, au niveau du 61, trop de déjections canines malgré les Toutounettes.	Le Maire ne peut que constater qu'il s'agit là encore une fois de problèmes d'incivilités.
Cimetière	La rue devant le cimetière est pleine de trous, cela s'avère dangereux pour la circulation. D'autre part, dans le cimetière, il est difficile de se repérer, il n'y a pas de plan avec des numéros d'allées, est-ce volontaire ... ?	Le Maire répond que pour la route, la rénovation interviendra dans le cadre de la réfection plus globale engagée sur le quartier. Pour le cimetière, le problème a déjà été évoqué avec le responsable du cimetière, le sujet est en réflexion.
Modalités d'utilisation des bacs à sel	Comment utiliser les bacs à sel et qui peut les utiliser ?	Le Maire répond que les bacs à sel sont mis à la disposition de tous les citoyens et sont à utiliser si besoin.

## **5/ Elections**

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection, mandat d'une durée de deux ans.

Léandre Valéro présente les membres sortants : Léandre Valéro, Valérie Larue, Nelly Olivier, Josette Portefaix, Miche Devin, Christiane Chevallard.

Les membres restants sont : Maurice Lecorre, Nicole Lamodière.

Quatres personnes proposent leurs candidatures :

M. Roger Milot, Melle Emilie Grousset, M. Abder El Badaoui, Mme Mireille Vidal-Massé.

La liste des candidats déclarés respectant le nombre requis pour constituer un Conseil de quartier, et ne dépassant pas 9 personnes, il n'est pas procédé au vote.

L'Assemblée est levée à 21 heures 30.

Guy Paris clôture la réunion en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

**Guy FEREZ.**